



Procès-verbal de l'assemblée paroissiale d'avril 2021 tenue par correspondance en raison de la situation sanitaire (Covid)

73 personnes inscrites.

- 1) Principes constitutifs (*).
- 2) Adoption du PV par correspondance de décembre 2020 (*) : **Adopté**.
Adoption de l'OJ d'avril 2021 (*) : **Adopté**.
- 3) Comptes 2020 (*) : **Adopté**.
- 4) Rapport de la commission de gestion (*) : **Adopté**.
- 5) Information sur la vie paroissiale (*)
 - 5.1 Exercice 2020 (*)
 - 5.2 Informations sur l'évolution de la technique (*)
 - 5.3 Jeunesse (*)
 - 5.4 Nouvelles des camps (*)
- 6) Rapport sur la vie du CP en 2020 (*)
- 7) Nouvelles de la Région (*).
- 8) Nouvelles du Synode (*).
- 9) Divers.

Vous trouverez, ci-dessous, les résultats des votes, ainsi que les questions ou remarques.

(*) documents remis aux personnes inscrites à l'AP d'avril 2021.



Assemblée paroissiale

Avril 2021

Résultat des votes par correspondance

Nombre de bulletins reçus : 43 (tous valables)
Reçu 6 questions/réponses ou remarques
Voir page suivante

Objet du vote	oui	non	abstention(s)
1. Approuvez-vous le PV de la dernière AP par correspondance de décembre 2020 ?	42		1
2. Approuvez-vous l'ordre du jour de l'AP de avril 2021 ?	43		
3. Approuvez-vous les comptes 2020 présentés en annexe ?	43		
4. Approuvez-vous le rapport de la commission de gestion présenté en annexe ?	42		1

Bureau de l'Assemblée paroissiale

Elvira Ritchie

Valérie Corbaz

Présidente

Secrétaire

Questions ou remarques AP d'avril 2021 tenue à distance

M. Roger Rigo :

Je lis en marge des comptes proprement-dits : « des arrhes s'élevant à CHF 14'329,47 CHF ont été versées pour le camp qui devait se tenir en été 2020 à Sanary-sur-Mer. Celui-ci a été annulé en raison de la pandémie covid-19. » Je pense que le Conseil de paroisse serait bien inspiré d'entreprendre les démarches nécessaires pour récupérer ce montant.

Réponse du CP :

Le Conseil de paroisse a bien évidemment déjà entrepris les démarches nécessaires pour récupérer les arrhes versées. Le remboursement a été annoncé en trois versements.

Mme Liliane Aubert :

Je constate que beaucoup d'argent est consacré à la sono, vidéo – et pour cause – ces moyens techniques de qualité sont onéreux. Par contre, peu de moyens sont consacrés à l'évangélisation et à la solidarité avec les plus démunis.

Réponse du CP :

Concernant la solidarité, le conseil de paroisse s'est muni d'un règlement de fonds voté lors de la dernière assemblée afin de pouvoir être le plus généreux possible et se tient prêt à offrir tout le soutien nécessaire.

Le dicastère évangélisation est un dicastère transverse et entre dans la plupart des dicastères de la paroisse. Toutes les dépenses liées à l'évangélisation ne sont dès lors pas identifiables aisément. Les dicastères enfance, jeunesse et célébration participent notamment activement à l'évangélisation dans notre paroisse.

Mme Joëlle Eberhard :

J'aimerais savoir pourquoi le budget alloué à la jeunesse est de CHF de 16'000.-, alors que celui destiné à l'enfance n'est que de CHF 2'000 ? Ne serait-il pas temps de rétablir un équilibre et d'investir davantage dans ce ministère au moment où le nombre d'enfants fréquentant le culte de l'enfance est en chute libre ? Je suis surprise aussi de voir de quelle manière s'est faite la répartition du bénéfice et de la très grande somme attribuée au fonds sono. Est-ce en prévision de ce qui est présenté dans le point 5.2 sous « informations de l'évolution de la technique » ?

Réponse du CP :

Une très grande partie des dépenses consacrées à la jeunesse concernent les charges locatives du local de la Valleyre. Une fois ce montant déduit, nous remarquons que les charges sont équilibrées entre l'enfance et la jeunesse. Pour mémoire, l'assemblée de paroisse a par ailleurs accepté l'augmentation du poste de responsable enfance à 50% afin de poursuivre le développement du dicastère.

M. Pierre-Alain Bussard :

Concernant la réponse à ma question sur l'utilisation du fonds d'entraide, (pas de demande, pas de soutien) ne faudrait-il pas être pros-actif, car ce n'est pas facile pour les personnes en difficultés de venir demander de l'aide !

Est-ce qu'il faudrait encourager les personnes qui pourraient être au courant d'une situation difficile de faire une demande auprès du conseil ?

Mme Yasmin Agosta :

Petite remarque : Dans le rapport au point « Jeunesse », je pense qu'on parle de Christelle et Dermott (et pas de Noémie) ?! (Correction effectuée !)

Mme Viviane Henny :

Petite remarque : Au point 4, on ne peut pas parler de rapport de la commission de gestion, tout au plus d'un rapport de la commission de vérification des comptes.

Remerciements :

P.-A. Bussard : UN IMMENSE MERCI pour le travail accompli tout au long de l'année 2020.

Guy Barban : Super travail, merci à toutes et à tous.

Chantal Hoegger : Merci pour tout votre travail pendant cette année mouvementée.

Philippe Schneider: Félicitations à tous(tes) les acteurs(trices) pour les modifications apportées à la présentation des comptes (... moins ludiques, mais nettement plus accessibles !)

Paul Horton : Bravo pour l'excellente présentation des comptes, enfin compréhensibles et clairs. Bravo aussi pour les informations, merci à Philippe pour le travail de résumé complet du Synode.

Françoise Horton : Merci au CP pour tout l'engagement de cette dernière année, pour son soin porté à la communauté.

Christophe Schneider : Un immense merci à chacun pour toute l'énergie investie pour maintenir le cap. Soyez richement bénis !

Yasmin Agosta : Un grand merci pour tout l'investissement du CP et des différents acteurs et actrices qui ont permis à la paroisse de continuer à fonctionner. Etant membre d'une association bénévole, je mesure tout le travail qui est fait derrière les coulisses et qu'on ne voit pas. Encore un grand MERCI

Christophe Blanc : Merci ! 😊

Claudine Testaz : Un très grand merci pour tout ce que la paroisse a fait et fait encore pour que nous restions en contact tout au long de ces mois de pandémie.

Philippe Jaquet : Merci beaucoup à chacun/e pour son si précieux travail.

Danilo Gay : Merci pour l'engagement de tous les acteurs qui se donnent pour la bonne marche de notre paroisse.

Viviane Henny : Merci pour le beau travail de clarification !

Ludger Weber : Merci pour tout le travail accompli !

André Lüthi : Merci pour tout votre travail !

Le Conseil de paroisse se joint au bureau de l'assemblée pour vous remercier de vos nombreux messages d'encouragement et de votre reconnaissance.

L'assemblée d'automne se tiendra le jeudi 18 novembre 2021 à 20h au Temple du Mont.

Elvira Ritchie

Valérie Corbaz

Présidente

Secrétaire